

# Le petit journal

Année 2023  
Numéro 5  
1<sup>er</sup> octobre

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

**N'oubliez pas  
le changement d'heure  
le dimanche  
5 novembre 2023!  
Retour à l'heure normale de  
l'Est (on recule d'une heure).**



L'Isle-  
Verte



Mention de provenance: Jean-Pierre Sylvestre





## BABILLARD D'INFORMATION

### ÉCHÉANCES DE TAXES 2023

~~27 mars~~

~~12 mai~~

~~27 juin~~

~~14 août~~

~~29 septembre~~

14 novembre

### VACANCES

#### INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Veillez noter que Mme Julie Lemieux sera **absente le jeudi 5 octobre ainsi que pendant la semaine du 30 octobre au 3 novembre.**

Aucune demande (permis ou autre) ne sera traitée durant cette période.



### COLLECTE DE FEUILLES MORTES

Veillez prendre note que la Municipalité procèdera à la collecte de vos sacs de feuilles mortes le **mardi 7 novembre 2023.**

Pour bénéficier du service, vous devez préalablement vous inscrire en nous mentionnant l'adresse de collecte, soit:

- Par téléphone, au 418 898-2812;
- Par courriel, à [reception@lisle-verte.ca](mailto:reception@lisle-verte.ca);
- Via la messagerie privée de la page Facebook de la Municipalité.

N'oubliez pas de mettre vos sacs de feuilles sur le bord de la rue **la veille de la collecte.**

**Vous avez jusqu'au 6 novembre à 17 h pour vous inscrire.**

*Nous vous rappelons toutefois que le feuillicyclage\* constitue l'option la plus écologique!*

\*Feuillicyclage: Cela consiste à tondre les feuilles mortes et à les laisser au sol afin qu'elles fournissent au sol les éléments minéraux nécessaires durant l'hiver.

**BABILLARD D'INFORMATION**L'Isle-  
Verte**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL****10 octobre****14 novembre****12 décembre**

Les séances ont lieu au Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste) à compter de 20 h.

**STATIONNEMENT DE NUIT EN PÉRIODE HIVERNALE**

Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous rappelons à tous les citoyens qu'une réglementation municipale interdit le stationnement sur les chemins publics pendant la période du **1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, entre vingt-trois (23) heures et six (6) heures du matin.**



23H À 6H

1<sup>er</sup> NOV.  
AU

15 AVRIL

Nous demandons votre bonne collaboration quant au respect de la réglementation et vous prions de bien vouloir en informer vos invités.

**AVIS AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES****DATE DE TOMBÉE**

La date pour nous faire parvenir votre article pour le dernier journal municipal de 2023 est le **15 novembre, à 17 h.**

Tout texte reçu après cette date ne sera pas publié dans le journal de décembre.

*Merci pour votre collaboration!*

**BUREAU MUNICIPAL  
FERMÉ**

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le **lundi 9 octobre 2023** en raison du congé de l'Action de grâce.



## **CHRONIQUE URBANISTIQUE**

### ***Les bâtiments secondaires***

Il existe plusieurs sortes de bâtiments secondaires. Ceux-ci sont décrits au règlement de zonage sous le chapitre 7.

En règle générale, les constructions et les usages complémentaires ne peuvent être implantés ou exercés qu'en autant qu'ils accompagnent un usage principal, qu'ils servent à sa commodité ou à son utilité et qu'ils soient un prolongement normal et logique des fonctions de l'usage principal.

À moins de dispositions contraires, les constructions et usages complémentaires doivent être situés sur le même terrain que l'usage principal.

Les constructions suivantes sont **complémentaires à une habitation** :

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 1. un cabanon;                           | 9. une antenne de télévision;        |
| 2. une piscine;                          | 10. une antenne parabolique;         |
| 3. un garage privé;                      | 11. une éolienne;                    |
| 4. une serre privée;                     | 12. un hangar à bois de chauffage;   |
| 5. une pergola;                          | 13. une gloriette;                   |
| 6. un équipement de jeux non commercial; | 14. un bâtiment de rangement;        |
| 7. un foyer extérieur ou barbecue;       | 15. une maison de jeux pour enfants. |
| 8. une antenne de télécommunication;     |                                      |

Dans cette chronique, je vous présenterai seulement les normes d'un garage, d'un cabanon ou d'une remise (bâtiment de rangement).

	<b>GARAGE PRIVE ISOLE ET/OU CABANON</b>	<b>GARAGE PRIVÉ INCORPORÉ</b>	<b>GARAGE PRIVÉ ATTENANT AU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>	<b>BÂTIMENT DE RANGEMENT</b>
<b>Nombre max. par terrain</b>	1 garage privé isolé et 1 cabanon en périmètre urbain	1	1	1
<b>Hauteur max. dans sa partie la plus élevée</b>	En périmètre urbain (zone H ou CH) 5,5 mètres (amendé 2013-120) Autres zones : 6,5 mètres (amendé 2013-120) sans jamais excéder la hauteur du bâtiment principal		La hauteur max. du garage ou de l'abri d'auto ne doit pas excéder celle du bâtiment principal à condition que la forme de la pente du toit soit identique à celle du bâtiment principal, sinon la hauteur ne doit pas excéder la partie la plus basse du toit du bâtiment principal.	Ne doit pas excéder 2,50 mètres
<b>Espace minimal avec les lignes de terrain</b>	<b>Sans ouverture(s) du côté des lignes de terrain :</b> 1 mètre des lignes latérales et arrière			
	<b>Avec ouverture(s) du côté des lignes de terrain :</b> 1,5 mètre des lignes latérales et arrière			
<b>Espace minimal avec le bâtiment principal</b>	2 mètres		Ne doit s'implanter au-delà de 3 mètres du bâtiment principal dans la cour avant.	2m

	GARAGE PRIVE ISOLE ET/OU CABANON	GARAGE PRIVÉ INCORPORÉ	GARAGE PRIVÉ ATTENANT AU BÂTIMENT PRINCIPAL	BÂTIMENT DE RANGEMENT
Superficie max. au sol	7.5 % de la superficie du terrain sans jamais excéder 120 mètres carrés	La superficie maximale propre au bâtiment principal doit être respectée en incluant celle du garage incorporé à celui-ci.	La superficie maximale est de 75 % de la superficie au sol du bâtiment principal.	La superficie de plancher ne doit pas excéder 5 mètres carrés.
Normes d'implantation particulières	Sur un terrain dénivélé dans la situation où un sous-sol s'ajoute au bâtiment, la hauteur se calcule sur la façade du bâtiment et la superficie maximale autorisée se divise par 2.	Doit respecter les normes d'implantation du bâtiment principal.	Ne doit s'implanter au-devant de la marge de recul avant minimale prescrite pour le bâtiment principal, les marges de recul latérales et arrière s'appliquent au bâtiment principal du terrain.	
Dispositions spécifiques	Ne doit pas être utilisé pour des fins d'habitation.	Ne doit pas être utilisé pour des fins d'habitation.	La façade du garage ou de l'abri d'auto ne doit pas représenter plus de 70 % de la largeur du bâtiment principal (façade principale, excluant la largeur du garage). Ne doit pas être utilisé pour des fins d'habitation.	Ne doit pas être utilisée pour des fins d'habitation.

Il s'agit, bien sûr d'un résumé et toute propriété présente ses propres particularités. N'hésitez pas à me soumettre votre projet afin que nous puissions vérifier s'il respecte toutes les normes de la réglementation. Cela permet d'éviter des mauvaises surprises lors de la demande du permis requis.

Prenez note que la Municipalité de L'Isle-Verte révisé actuellement ses règlements d'urbanisme afin que ceux-ci soient en conformité avec le schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup.

**Julie Lemieux**

**Inspectrice en bâtiment et en environnement**

## CABANES À PÊCHE

Veillez noter que tous les propriétaires de cabane à pêche, en plus d'obtenir une plaque numérotée, **doivent** maintenant signer une **décharge de responsabilité** et fournir une **preuve d'assurance habitation** afin d'entreposer leur cabane sur le terrain de la Municipalité.



Vous devez remplir le formulaire de décharge et fournir les documents demandés en vous présentant directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Les propriétaires de cabanes n'ayant pas obtempéré à ces conditions au **1<sup>er</sup> avril 2024** verront leur cabane retirée du terrain et envoyée au lieu d'enfouissement technique à l'été 2024.

## BRASSARDS RÉFLÉCHISSANTS

Avec le changement de saison et la noirceur qui arrive plus tôt, soyez prudents dans vos déplacements et visibles lors de vos promenades en soirée. Pour ce faire, passez nous voir au bureau municipal sur nos heures d'ouverture; **nous offrons gratuitement des brassards réfléchissants** aux citoyens qui le désirent, et ce, jusqu'à épuisement des stocks.





RÔLE TRIENNAL 1<sup>E</sup> ANNÉE

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le greffier-trésorier de la Municipalité de L'Isle-Verte;

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de L'Isle-Verte pour les années 2024-2025-2026 a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2023;

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture du bureau municipal, lesdits rôles;

QUE pour l'exercice financier 2024 du rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 de la Municipalité de L'Isle-Verte, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2024;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 258-19, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 258-19 sont disponibles au bureau de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi qu'au bureau municipal de L'Isle-Verte;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité locale, à l'attention du greffier de la Municipalité;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à L'Isle-Verte, ce quinzième (15<sup>e</sup>) jour de septembre deux mille vingt-trois

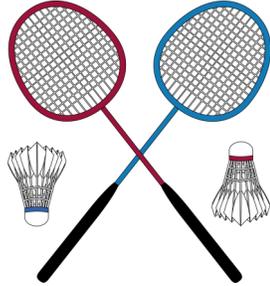
**Benoit Randall**  
Directeur général et greffier-trésorier  
Municipalité de L'Isle-Verte



## **COURS ET ACTIVITÉS D'AUTOMNE**

### Badminton

Jeudi, de 19 h à 20 h  
 Du 28 septembre au 14 décembre (12 séances)  
 Au gymnase de l'école  
 Moisson-d'Arts  
 Gratuit



### Viactive

Jeudi, de 10 h à 11 h  
 Du 28 septembre au  
 30 novembre (10 séances)  
 À la Villa Rose des vents  
 Gratuit  
 Information auprès de Lynda Cloutier (418 866-0075)

### Cafés-Ludo

Le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois (12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 14 décembre) à partir de 13 h 30  
 À la Villa Rose des vents  
 Gratuit



### Dîners communautaires

Le 3<sup>e</sup> mercredi du mois (18 octobre, 15 novembre, 20 décembre 2023) à 12 h  
 Au Pavillon de l'amitié  
 15 \$ par personne, inscription requise  
 Information auprès d'Aline Bourgoïn (418 898-4063)

### Cardio musculation

Mercredi, 18 h à 19 h  
 Du 13 septembre au 13 décembre (14 séances)  
 Au parc Samuel-Côté  
 Inscription auprès d'Audrey Dionne (418 709-1983)

### Tai-chi

Mardi, de 13 h 30 à 14 h 30  
 Du 12 septembre au 12 décembre (14 séances)  
 Au Pavillon de l'amitié  
 5 \$ par séance  
 Information auprès de Maurice Dumas (418 898-3637)

### Bingo

Mardi, à partir de 13 h 30  
 À la Villa Rose des vents  
 Gratuit  
 Information auprès de Nancy Dumont (418 898-2152)

## **HALLOWEEN**

Pour souligner l'Halloween à L'Isle-Verte cette année, les membres de la secte de la décollation vous convient à leur rite d'initiation. Le défi? Vous assurez de quitter les lieux sans laisser votre âme derrière!...

L'activité se déroulera le samedi 28 octobre à la sacristie de l'église (porte située près du presbytère). Le niveau de frayeur sera adapté en fonction des tranches d'âge, donc les tout-petits sont invités à se présenter de 16 h 30 à 17 h 30 et les plus vieux pourront découvrir l'univers macabre de la secte de 18 h 30 à 20 h 30. Les participants sont invités à se costumer pour l'occasion!

Vous aimeriez contribuer au succès de cet événement? Le Comité des loisirs est à la recherche de bénévoles prêts à assurer une ambiance de feu à l'extérieur en s'occupant du foyer et du service de chocolat chaud. Vous avez entre une et trois heures à offrir? Contactez-nous directement au bureau municipal!

Le Comité des loisirs souhaite profiter de cette occasion pour remercier les membres de la Fabrique qui ont généreusement accepté d'ouvrir les portes de la sacristie de l'église pour l'événement. Ce sera assurément une édition mémorable, en grande partie grâce à vous!

## **COLLECTE DES BONBONS**

La traditionnelle collecte des bonbons se déroulera le **mardi 31 octobre, de 16 h à 19 h**, et les pompiers seront présents pour assurer la sécurité dans les rues. Nous vous invitons à être prudents pour la collecte et créatifs pour la distribution!



### SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Du 14 au 21 octobre, c'est la semaine des bibliothèques publiques. En cette semaine spéciale, nous tenons à remercier nos précieux bénévoles pour leur implication. C'est grâce à eux que la bibliothèque municipale Robertine-Barry peut ouvrir ses portes! Merci à Anne-Marie Pelletier, Francine Dion, Hélène Malenfant, Jenny Lagacé, Lucas Rioux et Karine Martel. Nous voulons également faire une mention spéciale à Chantal Desmeules, qui, jusqu'à tout récemment, s'est impliquée pendant plusieurs années au sein de notre équipe.



Vous avez quelques heures à offrir (de jour, de soir, de semaine ou de fin de semaine) et aimeriez vous joindre à notre superbe équipe de bénévoles? Votre implication pourrait nous permettre d'offrir plus d'heures d'ouverture aux citoyen(ne)s, ce qui serait sans doute très apprécié! Appelez-nous au 418 898-2812 pour devenir bénévole!

### MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël sera de retour pour une 21<sup>e</sup> édition les **25 et 26 novembre** prochains! Pour assurer le bon déroulement de l'événement, le comité organisateur a **besoin de bénévoles**. Plusieurs postes avec des tâches spécifiques sont à combler (exemple : montage de la salle, accueil des visiteurs, distribution de chocolat chaud), du 24 au 26 novembre prochain. Vous aimeriez contribuer à répandre la magie de Noël, seul ou avec un ami? Contactez la lutine Chantal pour manifester votre intérêt au 418 898-2812, poste 306 ou par courriel à l'adresse [marchenoel.lisleverte@gmail.com](mailto:marchenoel.lisleverte@gmail.com).



L'horaire détaillé des activités peut être consulté sur la page Facebook de l'événement: [Marché de Noël de L'Isle-Verte 2023](#).

### COLLECTE DES LETTRES AU PÈRE NOËL

Chers enfants de L'Isle-Verte (et adultes au cœur d'enfant!),

La délégation du Père Noël tenait à vous informer que cette année, la collecte de vos lettres de souhaits se fera le **samedi 9 décembre** (remis au lendemain en cas de mauvaise température). Les détails au sujet de l'inscription et des moments de collecte vous seront communiqués au courant du mois de novembre. Surveillez la page Facebook de la municipalité!

### SONDAGE LOISIRS

La Municipalité de L'Isle-Verte souhaite connaître les habitudes et préférences de ses citoyens en matière de loisirs. L'objectif de ce court sondage est ultimement de vous offrir un service qui répondra mieux à vos besoins et attentes dans les mois à venir. Cet outil de consultation sera accessible, dès la fin de la première semaine d'octobre, via notre page Facebook et sur le site Internet de la Municipalité dans la section *Loisirs et vie communautaire* → *Activités de loisirs*. Vous avez **jusqu'au 30 octobre pour le compléter!**

**FORMATIONS**

FORMATION SUR  
TABLETTE/CELLULAIRE  
DÉBUTANT OU INTERMÉDIAIRE

PROJET QADA (QUÉBEC AMI DES AÎNÉS)



**Places limitées**  
**Inscription obligatoire**  
**418-605-1178**  
**info.rdl@aqdr.org**



**12 Octobre 2023**

**Cacouna**

**17 Octobre 2023**

**L'Isle-Verte**

**24 Octobre 2023**

**St-Épiphane**

**1er Novembre 2023**

**St-Antoine**

**7 Novembre 2023**

**St-Arsène**

**16 Novembre 2023**

**St-Modeste**

**28 Novembre 2023**

**St-Hubert**

Vous aimeriez apprendre à mieux vivre avec  
**le diabète?**

La santé de  
**votre cœur**  
vous préoccupe?



Participez aux cours de groupe  
virtuels offerts par des  
professionnels de la santé du  
CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Informez-vous :  
[cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123](https://cisss-bsl.gouv.qc.ca/node/5123)

**LE SERVICE DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS DU  
CAB DES SEIGNEURIES VOUS CONVIE À UNE CONFÉRENCE  
LES 6 MANIÈRES D'AIDER ET D'ÊTRE AIDÉ**

*Atelier basé sur 6 sous-personnalités.*

- À la fin de l'atelier, en tant que proche aidant ou personne malade, vous serez capable de ...
- Découvrir votre propre style de proche aidant ou de personne aidée.
- Bien accompagner la personne aidée dans le respect de ce qu'elle est.
- Mieux interagir et collaborer avec les personnes ayant une autre manière de faire.
- Prévenir le stress, l'épuisement et les conflits familiaux.

PRÉSENTÉ PAR  
**MME NATALIA THÉORET**  
INTERVENANTE-FORMATRICE

**Judi le 5 octobre 18h30 à l'hôtel universel,**  
dans la salle Témiscouata

*Cette activité est gratuite  
et ouverte à tous*

Pour information et  
inscription  
418-867-3130 p. 217

**Appui**  
proches aidants



**CENTRE**  
**D'ACTION** BÉNÉVOLE  
DES SEIGNEURIES



## **AGA DU CENTRE DE RÉCUPÉRATION DE L'ISLE-VERTE**

**Le Centre de Récupération de L'Isle-Verte (CRIV)  
qui gère  
La Friperie du Nordet**



Les membres du Conseil d'administration  
vous invitent à l'Assemblée générale du CRIV.

**Date : mercredi, 25 octobre 2023**

**Heure : 19 h 30**

**Lieu : Pavillon de l'amitié (140, rue Saint-Jean-Baptiste)**

**Au plaisir de vous accueillir!**

### **AU PAVILLON DE L'AMITIÉ**

**Le Pavillon de l'amitié** du Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte ouvre ses portes à toute la population de L'Isle-Verte et des environs pour diverses activités, réunions et rencontres de toutes sortes. Que ce soit pour des réceptions d'honneur, des conférences, des expositions, des réunions d'affaires, des cours, des présentations de projets, des consultations publiques, des 5 à 7, des fêtes de familles, des fêtes d'anniversaire, etc., le Pavillon de l'amitié est prêt à vous accueillir.



Le Pavillon dispose de plusieurs disponibilités. De plus, vous y trouverez: accès à Internet, écrans de télévision, système de son, lecteur de CD et de clé USB, en plus d'un comptoir de cuisine bien équipé!

Cet automne, le Pavillon est ouvert tous les lundis et mercredis de 13 h 30 à 16 h pour diverses activités (jeux de société, exercices physiques), les mardis pour des cours de Tai-chi et possiblement les jeudis pour des cours de danse. Les inscriptions ne sont toutefois pas assez nombreuses pour le moment pour démarrer le cours de danse. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester!

Pour plus d'information, communiquez avec un membre du conseil d'administration.

Bienvenue au Pavillon de l'amitié pour vous informer, vous dégourdir, vous divertir.

***Maurice Dumas***  
***Pour le Club des 50 ans et plus de L'Isle-Verte***



## **GALA FOLKLORIQUE**

Les Chevaliers de Colomb de L'Isle-Verte, St-Éloi et St-Paul-de-la-Croix sont heureux d'accueillir le gala folklorique le **samedi 22 octobre prochain**. En voici les détails :

**Lieu de l'événement:** Gymnase de l'École Moisson-d'Arts de L'Isle-Verte

**Coût d'entrée :** 5,00 \$

**Inscription gratuite pour les participants:** à compter de 10 h

**Prestations :** de 13 h à 18 h

**Orchestre d'accompagnement :** Monsieur Éric Boucher

**Dîner sur place :** soupe, sandwich et dessert, au coût de 12,00 \$

**Permis de bar**

Vous souhaitez y participez ou simplement y assister pour danser et écouter ceux et celles qui s'y produiront, vous êtes les bienvenu(e)s !

**Pour informations :** Daniel Gagnon 418-898-2253  
Guy Bérubé 418-860-9512



## **POURQUOI LE VANDALISME GRATUIT?**

Au nom des Chevaliers de Colomb, je me permets de demander à ceux ou celles qui se permettent des gestes disgracieux tels qu'allumer la majorité des lampions à la grotte de la rue Notre-Dame, de les remplir de papier et, en fait, de semer le désordre à cet emplacement, de cesser ces actions qui dévalorisent le travail de bénévoles qui ont à cœur de donner du temps pour leur municipalité.

Il y a sûrement d'autres façons beaucoup plus louables de se mettre en valeur que de poser des gestes si négatifs.

Si vous avez de l'énergie à dépenser, nous vous suggérons de l'investir positivement au profit d'organismes du milieu qui accepteront volontiers votre implication.

Aux enfants, aux parents, aux enseignants, merci de faire circuler le message.

Soyons fiers de ce qui se fait de bien chez nous !

**Guy Bérubé, Grand Chevalier  
Conseil 10096 Seigneur Côté**



## CONSEIL DE FABRIQUE

### **Des nouvelles de votre conseil de Fabrique de la paroisse St-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte.**

En avril, nous avons eu une visite de prévention concernant l'église. Des irrégularités ont été relevées, soient :

1. Vitres brisées;
2. Réservoirs de mazout (au nombre de 4): vérification à faire au niveau de l'étanchéité;
3. Balustrade : interdiction d'accès à la 1<sup>ère</sup> rangée de sièges à l'aide de câbles;
4. Affiches «sortie» à installer;
5. Pavage avant et côté droit en mauvais état;
6. Maçonnerie à l'avant de l'église (cloches): à vérifier.

Les 5 premières irrégularités ont été corrigées en septembre comme demandé. Pour le point 6, nous attendons la réponse du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour le volet 1 du programme visant la requalification des lieux de culte. Nous remercions messieurs Jean-Michel Bélanger et Lucien Plourde pour les correctifs apportés.

**Lumières extérieures :** Les Entreprises électriques Alain Pelletier ont réparé les lumières qui demeuraient allumées en journée. Une seule doit être changée au complet, car elle est toujours défectueuse à la suite de la réparation.

**Marguillier :** Un nouveau marguillier, M. Maurice Dumas, se joint à l'équipe afin d'apporter son expertise et sa contribution. Merci M. Dumas de votre présence.

**Capitation :** Le Conseil de Fabrique apprécie que les paroissiens contribuent financièrement au fonctionnement de leur église par la capitation.

**Cimetière :** Nous avons comme projet cet automne d'améliorer le terrain du cimetière. Nous vous informerons sous peu des améliorations qui seront apportées. Votre compréhension est essentielle dans le but d'avoir un très beau cimetière à L'Isle-Verte.

***Suzanne Marquis, présidente  
Fabrique de L'Isle-Verte***



Mention de provenance:  
Denis Dumont

## LE VAPOTAGE



**PARLEZ DE  
VAPOTAGE AVEC  
VOTRE ADOLESCENT**

CANADA.CA/SANTE

Canada

**Saviez-vous que...** la réduction du stress serait la raison la plus courante pour laquelle les jeunes de 15 à 19 ans ont déclaré utiliser des produits de vapotage? D'autres raisons populaires citées sont le plaisir qu'ils en retirent, la curiosité, le désir de s'intégrer et l'influence sociale.

**Mais il y a des risques à vapoter et les effets à long terme du vapotage sur la santé sont inconnus.**

Pour aider à prévenir le vapotage, une discussion ouverte avec une personne de confiance est un bon début. Les parents, les enseignants, les entraîneurs et les autres adultes de confiance peuvent tous entamer avec les jeunes une conversation qui aura une véritable incidence sur leur vie.

**LA FONDATION DU PATRIMOINE DE L'ISLE-VERTE VOUS INFORME**

C'est devant 5 personnes constituant l'assistance que les membres du C.A. de **la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte**, formé de : Françoise Dubé, présidente, Annick Pelletier, vice-présidente, Louise Bélanger, administratrice et Suzanne Marquis, représentante de la Municipalité, tenaient leur **AGA**, le jeudi 7 septembre dernier, à 19 h 30, à la Cour de circuit.

La présentation de son bilan pour l'année 2022-2023 (1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023) prouve que la Fondation est en bonne santé financière, grâce à l'appui de la Municipalité et à celle de ses commanditaires. Les spectacles présentés au cours de l'été 2022 ont intéressé un bon auditoire et généré des profits, grâce au bénévolat des artistes. L'assistance, en bonne partie de l'extérieur, était au rendez-vous.

Toutefois, un constat important a été fait au cours de l'assemblée, à la suite des élections : il manque d'effectifs au sein de la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte. Le nombre de postes à combler au C.A. est de 5 sur 7. La Fondation souhaite recruter de nouveaux membres afin de réaliser de beaux projets et de mettre le patrimoine de L'Isle-Verte en valeur. **Tu peux travailler en équipe? Tu désires développer ton sentiment d'appartenance à notre communauté? Tu penses que ta contribution peut faire la différence à la Fondation? Communique avec Françoise, Louise ou Suzanne ou envoie un courriel à l'adresse courdecircuit@gmail.com.**

***La Fondation du patrimoine honore ses écrivains.es et auteurs.trices***

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, de 13 h à 16 h, la Cour de circuit de L'Isle-Verte reçoit trois auteurs.es et écrivains.es de chez nous: Cynthia Dubé, Maurice Dumas et Richard Lévesque.

Richard Lévesque est connu pour ses nombreuses publications, poèmes et romans. Maurice Dumas se distingue par ses écrits destinés au théâtre et ses textes d'opinion, alors que Cynthia Dubé, audacieuse et déterminée, se fraye un chemin dans le monde de la littérature « Jeunesse ». Un hommage à titre posthume sera rendu à l'abbé Robert Michaud pour l'ensemble de son œuvre, dont plusieurs publications portent sur l'histoire de L'Isle-Verte.

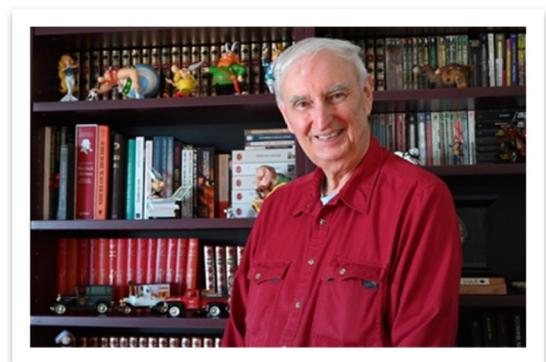
Au cours de cette rencontre, nos invités décriront leur rapport avec l'écriture et partageront textes et anecdotes autour d'un café, muffins et grignotines. Prose et poésie, textes d'opinion, écrits patrimoniaux et fiction se rencontreront le temps d'un après-midi. Entrée libre, sans inscription préalable. Rendez-vous avec nos auteurs.trices pour honorer la culture d'ici.



Cynthia Dubé



Maurice Dumas



Richard Lévesque



### **INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE**

L'automne est maintenant à nos portes. Dans le contexte de la prévention de l'influenza aviaire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) vous rappelle que [les précautions habituelles de biosécurité](#) doivent être rehaussées en période de migration saisonnière.

Le MAPAQ vous recommande de porter une attention particulière à la procédure d'entrée et de sortie des bâtiments agricoles. Pour en savoir plus, consultez [le site web de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles](#).

Évitez les liens entre les élevages : le personnel ou les propriétaires d'un élevage avicole doivent éviter de visiter d'autres installations où sont gardés des oiseaux.

De plus, la vigilance est de mise afin d'éviter d'attirer les oiseaux sauvages (en particulier les charognards), les animaux et les insectes, car leur proximité des bâtiments d'élevage peut contribuer à la propagation de la maladie. Pour ce faire, il est recommandé de :

- Gérer rigoureusement les mortalités :
  - o Dans le cas où les carcasses doivent être entreposées temporairement avant leur élimination, placez-les dans un local réfrigéré ou un congélateur hermétique loin de la zone d'élevage, des aliments et des sources d'eau. L'accès à cet endroit doit être contrôlé;
  - o Dans le cas où les carcasses sont déposées dans un bac de récupération destiné à l'équarrissage, le bac doit être en mesure de se fermer complètement. Pour ce faire, il doit être en bon état et ne pas être rempli au-delà de sa capacité;
  - o Ne pas laisser les carcasses empilées à l'extérieur: les ramasser immédiatement ou les congeler pour entreposage ultérieur;
  - o Si les carcasses doivent être déplacées, elles doivent être placées dans un bac étanche et le véhicule utilisé pour les déplacer doit être nettoyé et désinfecté à la fin des opérations;
  - o Au moment du ramassage, le bac de récupération doit être placé en bordure de la route pour éviter l'entrée du camion d'équarrissage sur le site d'élevage et doit pouvoir être manipulé sans intervention du conducteur ou des employés (par exemple sans chaîne à retirer pour vider le bac dans le camion).
- Entreposer adéquatement la nourriture et nettoyer sans tarder tout déversement d'aliment;
- Entreposer le fumier le plus loin possible des bâtiments d'élevage.

Il est recommandé de garder vos oiseaux d'élevage à l'intérieur d'un bâtiment. Si vos oiseaux doivent avoir accès à un enclos extérieur, un filet posé sur l'enclos devrait empêcher les oiseaux sauvages d'y entrer. Les zones humides et les étendues d'eau favorisent les rassemblements d'oiseaux sauvages; si vos oiseaux doivent avoir accès à un plan d'eau, il est essentiel d'installer un filet pour empêcher les oiseaux sauvages de s'y poser.

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1-844-ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec**



Voici les différents points ayant été traités lors des séances du conseil municipal des mois de juillet, août et septembre. Pour plus d'information ou pour consulter les procès-verbaux des séances, deux options s'offrent à vous:

→ Rendez-vous sur le site Web de la Municipalité en cliquant sur le lien suivant: [Procès-verbaux](#).

→ Rendez-vous directement au bureau municipal sur nos heures d'ouverture pour avoir accès à la version papier.

**Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte**  
**Mardi 11 juillet 2023, à 20 h**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2. Approbation du procès-verbal**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2023

**3. Administration générale**

3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer

3.2 Adoption du Règlement 2023-198 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats

3.3 Acceptation de la soumission de 6TemTi pour l'achat d'un ordinateur portable

3.4 Intention de participation au projet d'étude diagnostique concernant la gestion des matières résiduelles

3.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement municipal 2023-199 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils, modifiant le règlement 2018-162

3.6 Modification de la résolution 17.02.4.4. Terrains domiciliaires - propriété de la Municipalité - conditions de vente - afin d'y préciser les conditions de vente

3.7 Acceptation de la soumission de Peinture et décoration Léopold Lapointe Inc. pour la peinture de la toiture du bureau municipal

3.8 Autorisation de paiement à l'entreprise Les produits Métalliques A.T. pour l'achat d'un camion de déneigement et ses équipements, neufs

**4. Première période de questions**

**5. Voirie municipale – eau potable et eau usée**

**6. Loisirs, culture et vie communautaire**

6.1 Acceptation de la soumission d'Étincelle pour le renouvellement des oriflammes du parc de la rivière Verte

**7. Urbanisme**

**8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile**

**9. Affaires nouvelles**

**10. Deuxième période de questions**

**11. Clôture et levée de la séance**



## Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte

Mardi 22 août 2023, à 20 h

### ORDRE DU JOUR

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **2. Approbation du procès-verbal**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023

#### **3. Administration générale**

3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer

3.2 Adoption du Règlement 2023-199 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

3.3 Appui à la Municipalité de Saint-Épiphanie concernant son règlement d'interdire sur certaines voies municipales la circulation des camions et des véhicules-outils

3.4 Demande de versement budgétaire de la corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte (CDET)

3.5 Appui au club de l'âge d'or de L'Isle-Verte dans sa demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières

3.6 Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

3.7 Vente du terrain #50 dans le développement résidentiel de la rue La Noraye

#### **4. Première période de questions**

#### **5. Voirie municipale – eau potable et eau usée**

5.1 Renouvellement du contrat d'entretien hivernal des routes sous la juridiction du MTMD pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026

5.2 Acceptation de l'offre de service de Bouchard Service-Conseil pour l'élaboration des plans et devis pour la réfection du rang de la Montagne

5.3 Cessation du déneigement du chemin privé reliant les lots 5 351 301, 5 351 302 et 5 351 303

5.4 Acceptation de l'offre de propane select pour la fixation du prix du propane pour l'approvisionnement nécessaire au chauffage du garage municipal

#### **6. Loisirs, culture et vie communautaire**

6.1 Autorisation ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

#### **7. Urbanisme**

#### **8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile**

#### **9. Affaires nouvelles**

#### **10. Deuxième période de questions**

#### **11. Clôture et levée de la séance**

**Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte**  
**Mardi 12 septembre 2023, à 20 h**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2. Approbation du procès-verbal**

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023

**3. Administration générale**

3.1 Ratification et approbation des déboursés et des comptes à payer

3.2 Adhésion de la Municipalité à la nouvelle entente de services aux personnes sinistrées de la Croix-Rouge canadienne

3.3 Acceptation de la soumission de Atria pour l'achat d'un projecteur Viewsonic 4000 lumens

3.4 Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024 à 2028) - négociations entre les gouvernement du Québec et du Canada

3.5 Acceptation de l'offre de service de Inspro pour la production d'un bilan de santé commercial

3.6 Renouvellement de l'adhésion annuelle à Tourisme Bas-Saint-Laurent

3.7 Demande de dédommagement au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour compenser la voie de transit sur les rues locales Saint-Jean-Baptiste et La Noraye

3.8 Vente du terrain #53 dans le développement résidentiel de la rue La Noraye

**4. Première période de questions**

**5. Voirie municipale – eau potable et eau usée**

5.1 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour fourniture d'abrasif - saison hivernale 2023-2024

5.2 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour fourniture de matériaux granulaires

5.3 Acceptation de l'offre d'achat pour la vente de la gratte à neige Fisher 2009

5.4 Acceptation de l'offre d'achat pour la vente de son camion de déneigement Freightliner Argosy 2007

**6. Loisirs, culture et vie communautaire**

6.1 Dépôt d'une demande d'aide financière au programme de soutien aux politiques familiales municipales

6.2 Dépôt d'une demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

6.3 Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Rivière-du-Loup

6.4 Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray

6.5 Embauche de Mme Lynda Cloutier pour offrir le cours de Viactive

**7. Urbanisme**

**8. Incendie, sécurité publique et sécurité civile**

8.1 Dépôt du rapport du mois d'août 2023 sur les activités du service de sécurité incendie

**9. Affaires nouvelles**

**10. Deuxième période de questions**

**11. Clôture et levée de la séance**

# Calendrier des activités

## OCTOBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 ★ Journées de la culture à la Cour de circuit	2	3	4	5	6	7
8	9 ★ Action de grâce	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22 ★ Gala folklorique	23	24	25 ★ AGA CRIV	26	27	28 ★ Activité d'Halloween
29	30	31 ★ Halloween	1	2	3	4

## NOVEMBRE 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7 Collecte de feuilles	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25 ★ Marché de Noël de L'Isle-Verte
26 ★ Marché de Noël de L'Isle-Verte	27	28	29	30	1	2

Légende :

Collectes (matières recyclables  ; matières organiques  ; ordures ménagères  )

Séances du conseil municipal  ; Présence de l'inspectrice en bâtiment  ; Bibliothèque 

Activités (Cardio Musculation  ; badminton  ; Viactive  ; dîner communautaire  ; Cafés-Ludo  ; bingo  ;

bouger et socialiser  ; Tai-chi  ; événement ponctuel  ).

## VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue Saint-Jean-Baptiste (presbytère), L'Isle-Verte  
418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

### HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**

Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

### CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418 867-2642, option 4 pour L'Isle-Verte

Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

### HORAIRE DES MÉDECINS

#### MOIS D'OCTOBRE

Dr Caron: En vacances

Dr Munger: 4 et 25 octobre

#### MOIS DE NOVEMBRE

À venir.

## PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte

Téléphone : 418 898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie

**de 9 h à 16 h : Présence du pharmacien / de la pharmacienne**



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale - St-Cyprien, Qc - G0L 2P0  
3, Principale Nord - St-Hubert, Qc - G0L 3L0  
136A, Seigneur Côté - Isle-Verte, Qc - G0L 1K0  
535, du Patrimoine - Cacouna, Qc - G0L 1G0

(418) 963-3306  
(418) 497-3925  
(418) 898-3111  
(418) 867-3569



Institut de coopération  
pour l'éducation des adultes

#### TU ES UNE MAMAN QUI

- Élève seule son ou ses enfants
- Habite le Bas-Saint-Laurent
- N'a pas de diplôme d'études secondaires, mais vient de retourner aux études ou veut le faire

### PARTICIPE À UNE RECHERCHE

#### EN ÉCHANGE, TU Y GAGNES

- De l'**accompagnement** dans ton retour aux études  
(Ex. Trouver une place en garderie, référence pour dépannage alimentaire, etc.)

#### PARTICIPER, ÇA IMPLIQUE

- Une entrevue de départ de 30 minutes
- Un appel de 10 minutes par mois
- Être ouverte à parler des obstacles que tu vis

Fin de la recherche: 31-07-2024



Contacte-moi ou scanne le code!

Camille Cimon

514-424-4077 / ccimon@icea.qc.ca

**500 \$** de bourse tirée entre 10 participantes chaque année!

Il reste encore des places disponibles si vous souhaitez vous inscrire!

Contactez Camille Cimon au 514 424-4077.

# Coordonnées et horaires

## Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier, Benoit Randall	418 898-2812
Greffière-trésorière adjointe, Audrey-Anne Dubé	
Adjointe administrative, Trycia Goulet-Pelletier	
Inspectrice en bâtiment et en environnement, Julie Lemieux	
Contremaître des travaux publics, Mathieu Dubé	
Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, Chantal Amstad	

### Bureau municipal 141, rue Saint-Jean-Baptiste

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	<b>FERMÉ</b>	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	<b>FERMÉ</b>	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	<b>FERMÉ</b>

### Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Mercredi et vendredi	13 h à 16 h 30
Jeudi	13 h à 20 h
Samedi	13 h à 16 h

### Bibliothèque municipale Robertine-Barry

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi	13 h à 15 h

## CALENDRIER DES COLLECTES

### Octobre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### Novembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

7 nov. : Collecte des feuilles mortes

### Décembre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Tous les textes du P'tit journal sont lus et corrigés. Toutefois, si vous décelez des erreurs, n'hésitez pas à nous en faire part, nous ne sommes pas infaillibles! De plus, prenez note que certains articles reçus par divers comités, citoyens ou organismes nous arrivent à l'occasion en format PDF, il nous est donc impossible d'y faire des modifications. Merci de votre compréhension.